

13. Janvier 2010

2010-01 **Actualités dans les domaines Formation professionnelle, Orientation professionnelle, universitaire et de carrière, Marché du travail**

Contenu	
POLITIQUE DE FORMATION	1. Prix de la Fondation Jacobs: soutien à la formation professionnelle 2. Formations avec AFP: exposés des journées nationales 3. La "Rose Valida" attribuée à un patron vaudois et à la FSEA
TRANSITIONS	4. ZG: la conférence sur la transition porte ses fruits 5. Le projet LIFT cherche des partenaires en Suisse romande 6. FR: aucun jeune ne doit rester au bord de la route
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	7. Nouvelle formation de deux ans: opérateur en horlogerie AFP 8. Validation des acquis: une nouvelle phase commence
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU 2E DEGRÉ	9. OFFT: nouvelles filières dans les écoles de commerce dès 2010/11
FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE	10. Projets de règlements en consultation, deux règlements abrogés
FORMATION CONTINUE	11. Loi fédérale sur la formation continue: état des lieux
PREMIER MARCHÉ DU TRAVAIL	12. Métiers de la santé: rapport national sur les besoins en effectifs 13. Marché du travail: pas de redressement avant 2011 14. Ressortissants des Etats tiers: autorisations de séjour réduites 15. Nouvelles entreprises: l'espérance de vie est courte 16. Assurance-chômage: bilan positif de l'exercice 2008 17. Le chômage ne cesse d'augmenter
GROUPES DÉTERMINÉS DE DEMANDEURS D'EMPLOI	18. Les PME intègrent bien les personnes atteintes dans leur santé 19. Mesures de stabilisation: accent sur les jeunes chômeurs et le chômage partiel 20. Jeunes employés de commerce: 40% sans emploi fixe après l'apprentissage
INSERTION DES PERSONNES FAIBLES SUR LE MT	21. La CSIAS veut réduire de moitié la pauvreté en Suisse
SATISFACTION AU TRAVAIL	22. Le chômage est la principale préoccupation
PUBLICATIONS ET OFFRES EN LIGNE	23. Vademecum des horaires, vacances et congés des apprentis 24. CSFO Editions: collection d'aide-mémoire actualisée
PERSONNES ET INSTITUTION	25. CDIP: mutations au sein de l'Unité de coordination Secondaire II et Formation professionnelle
ANNONCES	Enterprize 2010: récompenser l'esprit d'entreprise dans la formation professionnelle
OFFRES D'EMPLOI	voir page 2

POLITIQUE DE FORMATION**1. Prix de la Fondation Jacobs: soutien à la formation professionnelle**

(Kn) La Fondation Jacobs a pour objectifs de reconnaître le potentiel des adolescents, de l'encourager et de les aider à devenir des membres à part entière de la société. Les prix décernés pour la première fois en décembre 2009 ont récompensé deux personnes ayant remarquablement contribué à l'amélioration des conditions de vie et des chances de jeunes: le Père Johann Casutt, qui a adapté avec succès le système suisse de formation professionnelle en Indonésie, et le professeur Laurence Steinberg, qui a durablement influencé la manière dont les milieux scientifiques et politiques comprennent le développement des adolescents.

Davantage d'informations (en allemand)

2. Formations avec AFP: exposés des journées nationales de novembre

(jf) Suivre l'évolution des formations avec attestation fédérale, en débattre, développer une culture commune, soulever les questions pour les transmettre aux milieux concernés: tels étaient les buts des journées nationales d'échange de la formation professionnelle initiale en deux ans, organisées en novembre dernier à Neuchâtel. Les exposés présentés peuvent désormais être téléchargés sur le site de l'IFFP.

3. La "Rose Valida" attribuée à un patron vaudois et à la FSEA

(jf) A l'issue de la conférence annuelle "validation des acquis" de l'OFFT, le 15 décembre à Berne, la distinction "Rose Valida" a été attribuée pour la première fois à une personne et à une institution s'étant engagées dans la reconnaissance de compétences acquises de manière informelle. Roland-Henri Gardel, directeur de l'entreprise Ramelet SA, est l'initiateur de la première procédure cantonale et nationale de validation des acquis aux examens de fin d'apprentissage dans le domaine de la construction métallique. Pour sa part, la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) a été récompensée pour son travail de pionnière grâce auquel il est possible d'accéder au brevet fédéral de formateur / formatrice par la validation des acquis.

TRANSITIONS**4. ZG: la conférence sur la transition porte ses fruits**

(jf) La conférence zougnoise sur la transition, organisée en avril 2008 à l'initiative commune des départements cantonaux de l'éducation et de l'économie, porte ses premiers fruits. Six projets se trouvent dans la dernière ligne droite. Ils ont pour effet d'assurer une transition aisée entre la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée en formation professionnelle ou dans une école subséquente.

Rapport final (en allemand)

Aux abonné-e-s à la lettre d'information

Vous trouverez sur notre site internet www.panorama.ch l'état actuel du [calendrier des manifestations](#).

La rédaction

Annonces

Enterprize 2010: récompenser l'esprit d'entreprise dans la formation professionnelle

En collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), la Fondation Enterprize décernera pour la troisième fois, le 21 septembre 2010,

LE PRIX ENTREPRIZE

destiné à récompenser une action entrepreneuriale exemplaire dans le domaine de la formation professionnelle. Elle cherche des personnalités dont l'activité constitue un exemple prééminent d'esprit d'entreprise ou des projets suisses concrets allant dans ce sens et développés entre 2005 et 2009. Informations et formalités d'inscription [ici](#)

Offre d'emploi

OFFT: responsable de projet (80 à 100%)

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) cherche de suite ou à convenir un/e responsable de projet (80 à 100%) dans le team du secteur

QUESTIONS DE FOND ET POLITIQUE

du centre de prestations Formation professionnelle. Davantage d'informations

Offre d'emploi

OFFT: collaborateur/trice spécialiste 60%

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) cherche pour le 1er mars 2010 ou date à convenir un/e collaborateur/trice spécialiste 60% dans le team du secteur

QUESTIONS DE FOND ET POLITIQUE

du centre de prestations Formation professionnelle. Davantage d'informations

5. Le projet LIFT cherche des partenaires en Suisse romande

(jf) Le projet LIFT, qui vise à sensibiliser dès la 7e année scolaire les élèves dits à risque au monde du travail, cherche des partenaires en Suisse romande. Lancé par le Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie (RSE) dans le cadre du projet CDIP Transition, ce programme doit révéler les aptitudes des élèves, les motiver et les aider à trouver des perspectives de formation à l'issue de l'école obligatoire. Les expériences réalisées durant la phase pilote s'avérant pour la plupart très positives, le RSE met, dès 2010, son savoir-faire à la disposition de toute initiative locale dans l'ensemble du pays, mais en particulier en Suisse romande. LIFT, solution à la carte et ponctuelle, suppose l'engagement des autorités scolaires et la participation de PME.

[Concept et résumé](#)

6. FR: aucun jeune ne doit rester au bord de la route

(jf) La Commission cantonale pour les jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle a présenté les conclusions de son travail en décembre dernier. Instituée en 2007 par le Conseil d'Etat fribourgeois, elle a pour mission de proposer un plan d'action définissant les orientations stratégiques dans la prise en charge des jeunes en difficulté d'insertion. Des jeunes de plus en plus nombreux ne trouvent en effet pas de place de formation au terme de leur scolarité. Des mesures vont être mises en oeuvre pour enrayer la spirale de l'exclusion dans une population dont les problèmes ont été accentués par la crise.

[Communiqué de presse](#)

FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

7. Nouvelle formation de deux ans: opérateur en horlogerie AFP

(jf) L'OFFT vient d'édicter l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'opérateur en horlogerie AFP. Entrée en vigueur: 1er janvier 2010. Les documents seront disponibles dans quelques semaines sur le site de l'OFFT. Quant au plan de formation, il pourra être consulté dans le courant du mois de janvier sur le site de la Convention patronale de l'industrie horlogère (CPIH).

8. Validation des acquis: une nouvelle phase commence

(Kn) Le projet de l'OFFT "Validation des acquis" s'est achevé fin de 2009. Les partenaires de la formation professionnelle (Confédération, cantons, OrTra) passent dorénavant à la mise en oeuvre des tâches relatives à la validation des acquis. Le groupe de travail "Validation des acquis" de la CSFP assure désormais la coordination. Début 2010, la CSFP reprendra aussi la gestion du [portail internet](#) créé dans la phase de projet. Ce

site comprend une vue d'ensemble des prestations offertes par les cantons et des informations destinées aux spécialistes et aux candidats potentiels.

Le secteur Formation professionnelle initiale de l'OFFT se charge dorénavant des tâches dévolues à la Confédération. Au nombre de celles-ci, on compte la reconnaissance des procédures de validation et des conditions de réussite établies par les organisations du monde du travail. L'objectif consiste à mettre en place le système de validation dans toute la Suisse d'ici à 2012. Afin d'assurer une large assise au projet, l'OFFT lancera une procédure de consultation début 2010. Davantage d'informations [en français](#) et [en italien](#)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU 2E DEGRÉ

9. OFFT: nouvelles filières dans les écoles de commerce dès 2010/11

(Kn) Fin novembre 2009, l'OFFT a avalisé les [directives](#) concernant l'organisation de la formation professionnelle initiale et de la procédure de qualification au sein des écoles de commerce. Les plans d'études standard pour la formation à la pratique professionnelle et l'enseignement scolaire au sein de ces écoles ont été mis à jour et sont actuellement en cours d'impression. Les nouvelles bases réglementaires s'appliquent aux personnes qui commenceront leur formation professionnelle initiale dans une école de commerce durant l'année scolaire 2010/11.

[Documents en italien](#)

FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

10. Projets de règlements en consultation, deux règlements abrogés

(jf) Plusieurs projets de règlements concernant des examens professionnels et professionnels supérieurs ont été déposés à l'OFFT en décembre 2009:

- [responsable de la communication diplômé-e](#) (8 décembre)
- [expert-e diplômé-e en finance et controlling](#) (22 décembre)
- [gestionnaire en tourisme de santé et d'activité physique avec diplôme fédéral](#) (22 décembre)
- [agent-e en automatique avec brevet fédéral](#) (30 décembre)
- [accompagnateur/trice social-e avec brevet fédéral](#) (30 décembre)
- [designer graphique diplômé-e](#) (30 décembre)

Les organes responsables de l'examen professionnel supérieur d'économiste diplômé-e en administration ont décidé d'abroger le règlement y relatif avec effet au 31 décembre 2011. [Davantage d'informations](#)

Pour sa part, PROCAL (Association des fournisseurs de matériel de chauffage) a décidé

d'abroger le 11 novembre 2009 le règlement concernant l'examen professionnel supérieur de spécialiste diplômé en thermique et combustion du 18 janvier 2001. [Davantage d'informations](#)

FORMATION CONTINUE

11. Loi fédérale sur la formation continue: état des lieux

(jf) Soucieuse de faire avancer la discussion sur les principes applicables à la formation continue, la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) a dressé un état des lieux depuis l'adoption, le 21 mai 2006, de l'article constitutionnel sur l'éducation. Le 22 décembre 2009, elle a présenté un [projet d'experts](#) pour une loi fédérale sur la formation continue.

PREMIER MARCHÉ DU TRAVAIL

12. Professions de la santé: rapport national sur les besoins en effectifs

(df) Dans les professions non universitaires de la santé, seuls deux tiers des effectifs sont aujourd'hui formés en Suisse. La situation est particulièrement précaire dans les professions soignantes couronnées par un diplôme (degré tertiaire). Les titres délivrés ne couvrent en l'occurrence que 52% des besoins estimés. C'est la conclusion à laquelle parvient un [rapport](#) commandé par la Conférence suisse des directeurs de la santé (CDS) et l'organisation faïtière de la branche pour la formation professionnelle, OdASanté. Le rapport présente notamment des mesures destinées à maintenir les effectifs (charge de travail adaptée et répartition équitable des tâches, grilles d'horaires appropriées, permettant en particulier de concilier vie familiale et vie professionnelle).

13. Marché du travail: pas de redressement avant 2011

(jli) Le Groupe d'experts de la Confédération suppose que le redressement conjoncturel se poursuivra l'année prochaine, puisque l'économie suisse est sortie de la récession au 3^e trimestre 2009. Selon les prédictions, l'embellie du contexte économique ne se fera cependant qu'à un rythme contenu, du fait d'un affaiblissement des impulsions venant de l'environnement économique international. Le taux de chômage ne devrait commencer à refluer que dans le courant de 2011. [Communiqué de presse Seco](#)

14. Ressortissants des Etats tiers: autorisations de séjour réduites de moitié

(jli) Pour 2010, le Conseil fédéral a décidé de diminuer de moitié par rapport à 2009 les autorisations de séjour (permis B) et les autorisations de séjour de courte durée (permis L) délivrées aux travailleurs en provenance des Etats

non membres de l'UE ou de l'AELE (Etats tiers). Dans un premier temps, un maximum de 2'000 autorisations de séjour et 3'500 autorisations de courte durée pourront être délivrées. En juin 2010, le Conseil fédéral décidera, en fonction de l'évolution de la situation, si d'autres autorisations doivent être mises à disposition afin que les entreprises suisses puissent engager suffisamment de travailleurs hautement qualifiés et de spécialistes qu'elles ne parviennent pas à recruter en Suisse ou dans les pays de l'UE ou de l'AELE. [Communiqué de presse Seco](#)

15. Nouvelles entreprises: l'espérance de vie est courte

(vm) Le recensement fédéral des entreprises 2008 révèle que 81% des entreprises sont toujours actives une année après leur naissance. Cinq ans après leur création, le taux de survie des entreprises créées en 2003 tombe à 50%. Celles qui parviennent à survivre ont cependant tendance à créer de nouveaux emplois, ce qui compense partiellement les pertes dues à celles qui ont disparu. Tels sont les principaux résultats extraits de la statistique sur les taux de survie des nouvelles entreprises en 2008, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS). [Communiqué de presse](#)

16. Assurance-chômage: bilan positif de l'exercice 2008

(vm) En 2008, le fonds de l'assurance-chômage (AC) a versé en tout 3'066 millions de francs au titre de l'indemnité de chômage (y c. les indemnités journalières payées dans le cadre de la participation aux mesures relatives au marché du travail). Ces chiffres sont extraits des comptes de l'exercice 2008 de l'AC. Avec un produit total de 5,71 milliards de francs et des dépenses d'un montant global de 5,09 milliards de francs, le fonds de compensation de l'AC a bouclé l'exercice 2008 sur un bénéfice de 0,62 milliard de francs. Le nombre annuel moyen de chômeurs inscrits s'est établi à 101'725, ce qui correspond à un taux moyen de chômage de 2,6%. [Communiqué de presse](#)

17. Le chômage ne cesse d'augmenter

(vm) En l'espace d'un mois, le taux de chômage en Suisse est passé de 4,2% en novembre à 4,4% en décembre 2009. Il s'agit de la valeur mensuelle la plus élevée depuis près de 12 ans. Au cours de l'année écoulée, le chômage a progressé de manière fulgurante. La baisse que l'on constate en général entre février et avril n'a pas eu lieu. La comparaison par rapport à l'année précédente confirme la forte augmentation du chômage, dont le taux a atteint 3,7% en moyenne annuelle contre 2,6% en 2008. La Suisse romande et le Tessin sont particulièrement touchés. A l'exception de Fribourg, les cantons latins occupent les six premiers rangs du classement. [Communiqué de presse Seco](#)

GROUPES DÉTERMINÉS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

18. Les PME championnes de l'insertion des personnes atteintes dans leur santé

(jf) En 2009, comme les années précédentes, les petites et moyennes entreprises suisses (moins de 250 collaborateurs) ont été les plus enclines à embaucher des personnes atteintes dans leur santé. La palme revient aux entreprises alémaniques de moins de 50 collaborateurs, avec un taux d'intégration de plus de 6%, contre 3,4% pour les entreprises romandes de même taille, et 2,3% pour les tessinoises. Les micro-entreprises (moins de 10 personnes) présentent un taux de 4,1%, contre 2,6% pour les grandes entreprises. Tels sont les résultats de l'enquête annuelle de la fondation Intégration pour tous (IPT), réalisée avec l'Observatoire universitaire de l'emploi de l'Université de Genève.

19. Mesures de stabilisation: accent sur les jeunes chômeurs et le chômage partiel

(jli) Les mesures de stabilisation conjoncturelle (3e phase) décidées par le Parlement en automne 2009 sont entrées en vigueur le 1er janvier 2010. Elles doivent aider les jeunes à s'insérer dans le marché du travail à l'issue de leur formation et préparer à la reprise les collaborateurs des entreprises qui ont introduit le chômage partiel. Les employeurs qui engagent pour une durée indéterminée des demandeurs d'emploi âgés de moins de 30 ans bénéficient de contributions salariales pendant six mois. Le nombre des places de stage destinées aux jeunes sans emploi à la fin de leur apprentissage sera doublé en 2010 et passera à 4'000. Les entreprises touchées par le chômage partiel peuvent demander une aide financière destinée à la formation continue en cas d'horaire de travail réduit.

Communiqué de presse

20. Jeunes employés de commerce: 40% sans emploi fixe après l'apprentissage

(vm) La situation des jeunes employés de commerce demeure précaire à l'issue de leur apprentissage. A la mi-novembre 2009, 60% d'entre eux avaient trouvé un emploi de durée illimitée, 25% un emploi de durée limitée et 6% accomplissaient un stage. Environ 10% n'avaient pas (encore) trouvé de place. Tels sont les résultats d'une enquête conduite en Suisse alémanique par la Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse). Pour Mario Fehr, président de la SEC, la situation n'est guère satisfaisante. Il critique par ailleurs la pratique de plus en plus répandue consistant à engager de jeunes employés de commerce en tant que stagiaires et à les considérer comme main-d'oeuvre bon marché.

Communiqué de presse (en allemand)

INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET FAIBLES SUR LE MT

21. La CSIAS veut réduire de moitié la pauvreté en Suisse

(vm) La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) veut réduire de moitié la pauvreté en Suisse en l'espace de dix ans. Elle propose plus de trente mesures pour atteindre cet objectif. Un accent particulier est mis sur la réinsertion des chômeurs de longue durée. Les plus âgés d'entre eux n'ont que peu de chances de réintégrer le marché de l'emploi. Rolf Maegli, vice-président de la CSIAS, constate que leur nombre ne cesse d'augmenter à l'aide sociale. C'est la raison pour laquelle des mesures particulières doivent être prises à leur intention.

-Communiqué de presse

-Rapport

-Informations au sujet du marché secondaire de l'emploi pour les chômeurs de longue durée

SATISFACTION AU TRAVAIL

22. Le chômage est la principale préoccupation

(vm) Le chômage est de loin la principale préoccupation de la population suisse, suivi par le système de santé et la prévoyance vieillesse. Les craintes liées à la situation économique ont aussi augmenté, alors que le problème des étrangers a perdu de son acuité. Quant à la confiance dans la politique et l'économie, elle a nettement progressé sur un an. C'est ce que révèle la dernière enquête du Credit Suisse sur les préoccupations de la population.

PUBLICATIONS ET OFFRES EN LIGNE

23. Vademecum des horaires, vacances et congés des apprentis

(jf) Le Conseil interprofessionnel pour la formation, commission consultative tripartite du Conseil d'Etat de Genève, et l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) ont édité une brochure détaillant les conditions spécifiques concernant les horaires, les vacances et les congés des jeunes travailleurs et des apprentis. Cette brochure sera remise aux apprenti-e-s en formation duale du canton de Genève, entreprises formatrices, commissaires, associations, écoles professionnelles et à d'autres partenaires de la formation.

Information: Grégoire Evéquo, directeur général de l'OFPC, 022 388 44 25, gregoire.evequo@etat.ge.ch

Pour sa part, le CSFO a édité un nouvel aide-mémoire (No 18) intitulé "Bases légales concernant les personnes en formation professionnelle initiale".

24. CSFO Editions: collection d'aide-mémoire actualisée

(jf) Les aide-mémoire publiés par le Centre suisse de services Formation professionnelle l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) ont été mis à jour. Destinés à l'information d'un large public, ces documents donnent des informations concises et pratiques sur des thèmes spécifiques, et indiquent comment agir dans certaines circonstances. La gamme va des thèmes généraux comme la maturité professionnelle aux procédures de qualification. Une série particulière intitulée "Egalité des chances et traitement équitable" est destinée à sensibiliser les formatrices et formateurs aux difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur activité.

[Documents à télécharger](#)

PERSONNES ET INSTITUTION

25. CDIP: mutations au sein de l'Unité de coordination Secondaire II et Formation professionnelle

(dh) Le 1er janvier 2010, Martin Leuenberger a repris la direction de l'Unité de coordination Secondaire II et Formation professionnelle du Secrétariat général de la CDIP. Il y succède à Robert Galliker qui s'occupera de la phase finale du projet "Transition scolarité obligatoire - degré secondaire II" au cours des huit mois précédant son départ à la retraite. En plus de sa fonction dirigeante, Martin Leuenberger est responsable de la "Formation générale secondaire II". Jean-Daniel Zufferey, secrétaire de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) et de la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU), assume désormais la responsabilité de la formation professionnelle à la CDIP.

[Organigramme](#) du Secrétariat général de la CDIP

IMPRESSUM

Editeur: Centre suisse de services formation professionnelle l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'économie Seco.

Equipe rédactionnelle: Josette Fallet (jf), Daniel Fleischmann (df), Philippe Frossard (pf), Coralia Gentile (cg), Diana Hausammann (dh), Karin Hess (kh), Peter Knutti (Kn), Jeannine Lingeri (Jli), Béatrice Looney (bl), Viktor Moser (vm), Sara Reist (sre), Heinz Stauer (hs). Produktion/Production: Fanny Mülhauser (fym), Layout: Maya Ingold, Chefredaktor/Rédacteur en chef: Michael Fritschi (mf). Responsable de cette édition: Michael Fritschi

redaction@panorama.ch

Traduction: Josette Fallet (d-f)

Avec le soutien de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT.



L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) est le centre de compétences de la Confédération pour la formation professionnelle, les hautes écoles spécialisées et la politique en matière d'innovation.

Le secteur Questions de fond et politique du centre de prestations Formation professionnelle s'occupe de l'élaboration des bases de la politique en matière de formation professionnelle, du pilotage de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, ainsi que du traitement et de la résolution de questions de fond dans le cadre de projets spécifiques. Dans le but de compléter notre équipe, nous recherchons

un/une responsable de projet (80 à 100 %).

Le poste que vous occuperez se trouve au cœur de la politique et du développement de la formation professionnelle. Vous serez chargé/e de constituer des bases, d'observer le contexte et de saisir des tendances. Vos analyses et vos synthèses vous permettront de développer des stratégies et de mettre en place des mesures. Vos activités comprendront également la gestion de projets de formation professionnelle et de communication (par exemple des campagnes), l'élaboration de bases légales et la rédaction de rapports et de textes à l'intention de l'office, du département, du Parlement et d'autres milieux.

Nous recherchons une personne disposant d'un diplôme d'une haute école et de compétences en matière de gestion de projets. Vous avez un sens politique aigu et d'excellentes aptitudes dans les domaines de la conception, de la rédaction et de la communication. Dans l'idéal, vous justifiez d'une expérience dans ce dernier domaine (médias ou agence) et connaissez les processus de décision politiques. L'autonomie, la résistance au stress et le sens de l'organisation font également partie de vos atouts, ainsi que la gestion de problématiques complexes, la disposition à apprendre et la pensée systémique. Votre profil est complété par d'excellentes connaissances de deux langues nationales, la capacité à travailler en équipe et le souci de satisfaire les clients.

Nous offrons des conditions de travail modernes, de bonnes prestations sociales, un horaire de travail flexible permettant de concilier vie privée et vie professionnelle, ainsi que des possibilités attractives de formation continue. Nous vous proposons un travail intéressant au sein d'une équipe motivée et un lieu de travail au centre de Berne, à proximité de la gare. Vous pouvez opter pour un taux d'occupation entre 80 et 100 % ; le partage de poste est aussi envisageable.

Vous trouverez des informations complémentaires à l'adresse suivante : www.bbt.admin.ch. M. Dani Duttweiler, responsable du secteur Questions de fond et politique, se tient volontiers à votre disposition (tél. 031 324 73 47) pour de plus amples renseignements.

Veillez adresser votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, copies des diplômes et des certificats de travail) à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Human Resources Management, Effingerstrasse 27, Case postale, 3003 Berne.

Lieu de travail	Berne
Taux d'occupation	80 à 100 %
Date d'entrée	De suite ou à convenir
Classe de salaire	25
Envoi du dossier de candidature à	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Human Resources Management, Effingerstrasse 27, 3003 Berne
Délai pour les candidatures internes	8.1.2010



L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) est le centre de compétences de la Confédération pour la formation professionnelle, les hautes écoles spécialisées (HES) et la politique en matière d'innovation.

Le secteur Questions de fond et politique du centre de prestations Formation professionnelle s'occupe de l'élaboration des bases de la politique en matière de formation professionnelle, du pilotage de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, ainsi que du traitement et de la résolution de questions de fond dans le cadre de projets spécifiques.

Dans le but de compléter notre équipe, nous recherchons

un/e collaborateur/trice spécialiste 60 %.

Vous vous chargerez de tâches liées administratives et de communication liées au secteur. Vous liquiderez la correspondance de manière indépendante, gérerez la production de publications et de moyens audiovisuels et effectuerez des contrôles linguistiques et de mise en page dans différentes langues. Partageant le poste avec une collaboratrice aussi à temps partiel, vous serez responsable de l'organisation de manifestations spécialisées et de grands événements et assurerez le contrôle des affaires courantes, la gestion des contrats et l'assistance aux personnes en formation.

Nous recherchons une personne à l'aisance linguistique, résistante au stress et disposant d'une formation commerciale de base de trois ans. Vous êtes habitué-e à effectuer des travaux de manière soignée et dans le respect des délais, savez gérer des situations imprévues et rester calme sous la pression du temps également. Vous abordez de manière décidée toute nouvelle tâche qui vous est confiée, détectez les problèmes et les résolvez de manière responsable. Vous disposez d'excellentes connaissances dans au moins deux langues nationales et avez le souci de satisfaire la clientèle.

Nous offrons des conditions de travail modernes, de bonnes prestations sociales, un horaire de travail flexible permettant de concilier vies privée et professionnelle, ainsi que des possibilités attractives de développement. Nous vous proposons un travail intéressant au sein d'une équipe motivée et un lieu de travail au centre de Berne, près de la gare. La durée de l'emploi est limitée pour le moment à fin 2010.

Vous trouverez des informations complémentaires à l'adresse suivante : www.bbt.admin.ch. Pour de plus amples renseignements, Katrin Frei, suppléante du responsable du secteur Questions de fond et politique, se tient volontiers à votre disposition (tél. 031 322 82 47).

Veillez adresser votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, copies des diplômes et des certificats de travail) à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Human Resources Management, Effingerstrasse 27, Case postale, 3003 Berne.

Lieu de travail	Berne
Taux d'occupation	60 %
Date d'entrée	1 ^{er} mars 2010 ou à convenir
Classe de salaire	15
Envoi du dossier de candidature à	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Human Resources Management, Effingerstrasse 27, 3003 Berne
Délai pour les candidatures internes	8.1.2010